



ULC S302-M91 ULC-G5.2 Le 01 Juin 2010

CERTIFICATION BULLETIN 2010-04

Connection of Ancillary Devices to a Certificated Burglar Alarm System
UL Standards: UL 681, UL827, and UL1641
ULC Standard: CAN/ULC-S302-M91
DEMANDE D'INTERVENTION

Abonnés aux services d'inscription UL pour :

CPRH Services d'alarme antivol des banques

CPVX Services d'alarme antivol des postes centraux

CVSG Services d'alarme antivol des établissements commerciaux

CVWX Services d'alarme antivol privée CVWY Services d'alarme antivol résidentielle Abonnés aux services d'inscription ULC pour :

CPVXC Centrales de réception d'alarme à service complet de type commercial

Centrales de réception d'alarme à service partagé de type commercial

Centres satellites à service complet de type commercial Centres satellites à service partagé de type commercial

CPWFC Entreprises d'installation de type commercial

CRXXC Centrales de réception d'alarme à service complet de type financier

Centrales de réception d'alarme à service partagé de type financier

Centres satellites à service complet de type financier Centres satellites à service partagé de type financier

CRYHC Entreprises d'installation de type financier, à service partagé et local

Dans le contexte actuel des technologies et des systèmes convergents, on retrouve une gamme de dispositifs et/ou de systèmes auxiliaires souvent raccordés à un système d'alarme antivol inscrit dans le but de protéger davantage les lieux protégés. Certains de ces dispositifs, notamment les systèmes de contrôle d'accès et d'alarme contre les hold-up, utilisent le poste de contrôle pour traiter les signaux provenant des interrupteurs de déclenchement et des dispositifs de détection d'intrusion. Dans de nombreux cas, ce sont simplement les contacts de relais auxiliaires du poste de contrôle qui sont utilisés.

La présente communication vise à clarifier l'utilisation des dispositifs ou des systèmes auxiliaires en ce qui a trait au domaine d'application d'un système d'alarme antivol certifié.

- Le rôle d'un système d'alarme antivol certifié est de détecter et de signaler (au moyen d'un dispositif de signalisation sonore situé sur les lieux, d'un dispositif de signalisation situé à l'extérieur des lieux ou les deux) une tentative d'intrusion ou une intrusion réussie dans le lieu ou l'objet qui est protégé par le système d'alarme antivol lorsque le système est activé
- Il est possible que les propriétés soient protégées par d'autres systèmes de sécurité matérielle comme des verrous, des portes, des barres, du vitrage anti-effraction, etc.

- Bien que ces mécanismes puissent diminuer le risque qu'un intrus accède aux lieux protégés, ils ne sont pas considérés comme faisant partie d'un système d'alarme antivol et leur fonctionnement ne dépend pas du système d'alarme antivol.
- Lorsque des dispositifs ou des systèmes auxiliaires, comme des systèmes électroniques de contrôle d'accès et d'alarme contre les hold-up, sont également installés sur la propriété protégée, leur fonctionnement ne dépend pas de celui du système d'alarme antivol.
- Lorsque des systèmes de vidéo sont déclenchés par le système d'alarme antivol, leur utilisation est permise car ces systèmes auxiliaires sont des systèmes passifs et sont isolés des postes de contrôle.
- Les dispositifs ou les systèmes conçus pour modifier le milieu, notamment les générateurs de fumée qui sont activés lorsqu'une alarme se déclenche, ne sont pas visés ou autrement couverts par le programme des services de certification des systèmes d'alarme. En outre, ces produits n'ont pas été certifiés par UL ou ULC.

Dans l'éventualité où un générateur de fumée aurait été raccordé à un système d'alarme antivol certifié, nous vous prions de communiquer avec nous le plus tôt possible afin que nous puissions discuter plus longuement des différentes options, soit l'enlèvement du générateur du système certifié, soit le retrait du certificat d'alarme antivol. Nous demandons que les modifications soient apportées dans un délai de 90 jours à compter de la date de la présente lettre.

En résumé, les seuls dispositifs ou systèmes auxiliaires qui peuvent être raccordés à un système d'alarme antivol certifié sont ceux qui ne nuiront pas au fonctionnement de ce dernier ou qui ne modifieront pas le milieu de façon à créer des conditions dangereuses.

Si vous avez des questions ou si vous souhaitez obtenir des renseignements techniques supplémentaires, veuillez communiquer avec Alan Cavers par téléphone au numéro 1 416 757-5250, poste 61207 ou par courriel à l'adresse : alan.n.cavers@ca.ul.com

Nous vous remercions du temps que vous consacrerez à cette question et de l'attention que vous y porterez.

Cordialement,

Steve Schmit

Directeur de l'exploitation

Programme des services de certification des systèmes de sécurité et de protection des

personnes et d'alarme — É.-U.

Lou Chavez

Ingénieur principal

Sécurité et protection des personnes

Gunsimar Paintal

Gestionnaire régional de la qualité et

responsable du programme de marque ULC

[&]quot;Ce document est signé sur la compréhension que cette traduction est fidèle au contexte de la version anglaise'